



1	Dormant : partie fixe d'une porte ou d'une fenêtre scellée dans la maçonnerie
2	Ouvrant : partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre fixée sur le dormant
3	Châssis : élément de fenêtre, fixe ou mobile composé d'un cadre recevant une partie vitrée, grillagée, pleine ou à lamelles
4	Vantail : partie ouvrante d'une porte, d'une fenêtre à la française ou à l'anglaise
5	Montant : pièce constituant l'un des cotés verticaux des ouvrages (dormant et ouvrant)
6	Montant de rive : montant d'un vantail qui reçoit les organes de rotation (montant ferré)
7	Montant de battement : montant d'un vantail qui vient s'appuyer sur le montant du second vantail
8	Meneau : montant dormant séparant plusieurs châssis ou vantaux d'un ouvrage composé
9	Traverse : pièce constituant l'un des cotés horizontaux des ouvrages (dormant et ouvrant)
10	Pièce d'appui : traverse de forme spéciale placée à la partie inférieure du dormant et scellée sur le rejingot de l'appui ou du seuil de la baie.
11	Traverse d'imposte : traverse du dormant séparant une imposte du ou des châssis inférieurs dans un ouvrage composé
12	Petit bois : pièce de faible section horizontale ou verticale séparant les châssis pour en permettre le vitrage par des vitres de plus ou moins grandes dimensions
13	Parclose : pièce de faible section servant au maintien des vitrages dans les feuillures du châssis
14	Caisson : partie assemblée au dormant destinée à contenir divers organes de fermeture